Le subjonctif : formes et emplois

Fiche de révision CRPE · 8 min de lecture · Programme de français du cycle 4 (BO n° 10 du 5 mars 2026), « Maitriser la composition » et « Maitriser l'emploi » des temps et des modes : présent et passé du subjonctif ; valeurs (quatrième, troisième)

Le subjonctif est un mode personnel, mais non temporel : il n'exprime pas une époque, mais une attitude du locuteur, comme le souhait, le regret ou le doute. Il s'emploie surtout dans les propositions subordonnées.

Ce que le jury attend

Le candidat doit reconnaître un verbe au subjonctif, distinguer le présent et le passé, expliquer la valeur modale exprimée, et justifier l'emploi du subjonctif dans la subordonnée. Le programme demande de maîtriser le présent et le passé du subjonctif, ainsi que ses emplois.

Un mode personnel mais non temporel

Le subjonctif est un mode personnel mais non temporel : il n'a que des valeurs modales, qui expriment l'attitude du locuteur sur son propos, sa subjectivité (niveau II, p. 147). Ainsi, le subjonctif présent ne situe pas le procès dans le présent : il exprime le souhait (*Je désire qu'elle vienne*) ou le regret (*Je regrette que tu partes*). De même, le subjonctif imparfait ne situe pas le procès dans le passé (niveau II, p. 147).

Les temps du subjonctif

Le subjonctif a deux temps simples et deux temps composés (niveau I, p. 37 ; niveau II, p. 148) :

- **présent** : *Il faut qu'elle fasse un effort* ;
- **imparfait** : *Il fallait qu'elle fît un effort* ;
- **passé** : *Je regrette qu'elle ait fait cette erreur* ;
- **plus-que-parfait** : *Je regrettais qu'elle eût fait cette erreur*.

Le présent et le passé sont les temps du programme. L'imparfait et le plus-que-parfait relèvent de la terminologie de l'ancien programme : on les reconnaît, sans en faire un attendu central.

> **EXEMPLE**
>
> - *Je désire qu'elle vienne.* : subjonctif présent, valeur de souhait.
> - *Je regrette qu'elle ait fait cette erreur.* : subjonctif passé, valeur de regret.

La forme et la conjonction « que »

La forme proprement dite du subjonctif est *je chante*, *je finisse*, *je sois*, *je vienne*. Le mot *que* qui précède traditionnellement la forme dans les tableaux de conjugaison ne fait pas partie de la conjugaison : c'est la conjonction de subordination *que*, qui introduit les complétives (*Il faut que tu viennes*) ou les circonstancielles (*Bien qu'elle soit malade*) (niveau II, p. 148).

> **ERREUR FRÉQUENTE**
>
> Erreur fréquente : croire qu'il faut *que* pour reconnaître un subjonctif. La conjonction est souvent présente, mais elle est absente dans les relatives au subjonctif (*Je n'ai rien trouvé qui en vaille la peine*) et dans les indépendantes (*Vive la République !*) (niveau II, p. 148).

Les valeurs modales

Les valeurs du subjonctif sont toutes modales : souhait (*Je désire qu'elle vienne*), regret (*Je regrette qu'elle ait fait cette erreur*), ordre (*Qu'elle entre !*), supposition (*Soit un triangle A, B, C*), anticipation (*Je dois partir avant qu'il pleuve*) (niveau II, p. 148).

Subordonnée ou indépendante ?

Le subjonctif se rencontre le plus souvent en proposition subordonnée. Il s'emploie aussi en proposition indépendante, avec ou sans *que* : *Vive la République !*, *Qu'elle s'en aille !* (niveau II, p. 148).

Dans certains cas, le subjonctif est seul possible dans la subordonnée : *Je dois partir avant qu'il pleuve*. Dans d'autres, seul l'indicatif est possible : *Je pense qu'elle viendra*. Il existe enfin des cas d'alternance qui révèlent une nuance (niveau II, p. 148) :

- *Je cherche un chat qui est roux et qui a les yeux verts* : le chat existe ;
- *Je cherche un chat qui soit roux et qui ait les yeux verts* : il s'agit d'un souhait, on ne sait pas si le chat existe.

> **MÉTHODE**
>
> Pour justifier l'emploi du subjonctif :
>
> 1. repérer le verbe au subjonctif et le temps (présent ou passé) ;
> 2. identifier la valeur modale : souhait, regret, ordre, supposition, anticipation ;
> 3. vérifier si la subordonnée est complétive, circonstancielle ou relative ;
> 4. si l'indicatif est possible, regarder la nuance : existence du référent, ou simple attitude du locuteur.

À RETENIR

- Le subjonctif est un mode personnel non temporel : ses valeurs sont modales.
- Présent et passé sont les temps du programme ; l'imparfait et le plus-que-parfait relèvent de l'ancien programme.
- Le *que* n'est pas la conjugaison du subjonctif : c'est une conjonction de subordination.
- Il s'emploie surtout en subordonnée, et parfois en indépendante.

Pour aller plus loin

Les complétives introduites par *que* sont présentées dans la fiche sur la proposition subordonnée complétive ; les circonstancielles, où le subjonctif apparaît après certaines conjonctions, dans la fiche sur la proposition subordonnée circonstancielle. Le conditionnel, autre temps de l'indicatif à valeur modale, est présenté dans la fiche sur le conditionnel.

Pour vous entraîner, des exercices corrigés reprennent ces analyses, et un quiz de révision porte sur les mêmes notions.

Sources

1. Programme de français et de mathématiques du cycle 4 (arrêté du 18 février 2026, NOR MENE2602912A, BO n° 10 du 5 mars 2026), annexe 1, Grammaire, « Maitriser la composition des formes verbales » et « Maitriser l'emploi des temps et des modes » : présent et passé du subjonctif ; valeurs, consulté le 02/11/2026
2. La grammaire du français — Terminologie grammaticale (Eduscol, DGESCO), niveau I, 3.2.2.3, p. 37 (temps du subjonctif) ; niveau II, p. 147-148 (mode personnel non temporel ; valeurs modales ; forme ; que conjonction ; alternance avec l'indicatif), consulté le 02/11/2026

Rédigée le 02/11/2026, seconde vérification en cours.